

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE de MONTREUIL APPEL A PROJETS PROGRAMMATION 2011

NOTE DE CADRAGE

Préambule :

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Montreuil a été signé en 2007 pour une durée de trois ans soit jusque fin 2009. Prolongés une première fois en 2010, les CUCS ont de nouveau été prolongés dans les mêmes termes et pour un an jusque fin 2011.

Les projets peuvent être déposés par une association Loi 1901 ou par une personne morale de droit public (collectivité, établissement public...).

Les dossiers retenus devront obligatoirement satisfaire aux critères suivants (*paragraphes 1 à 3 ; les projets nouveaux correspondant également aux critères du paragraphe 4 seront examinés en priorité*) :

1. Répondre aux enjeux du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009

1. L'adaptation de l'offre institutionnelle et associative aux besoins spécifiques des plus démunis

Ce premier enjeu consiste à encourager les institutions et les associations à aller à la rencontre des publics qui sont éloignés de l'offre publique.

2. Le recentrage de l'accompagnement des personnes et des groupes sur leurs ressources et leurs compétences pour leur permettre de prendre une place dans la société

Il s'agit de permettre de fonder l'intervention institutionnelle et associative sur les compétences et les initiatives des individus et des collectifs.

3. La réduction des écarts qui se creusent entre les différents groupes de population en créant les conditions de la mixité, du dialogue et de l'échange

Il vise à soutenir toutes les actions qui tendent à développer ou restaurer les liens entre les populations présentes dans les quartiers (jeunes, adultes, personnes âgées, anciens et nouveaux habitants, personnes étrangères). Il vise à lutter contre les tendances au repli, à l'isolement et au communautarisme.

2. Intervenir sur les territoires de la géographie prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009, ou s'adresser à un public issu de ces territoires

Les quartiers intégrés dans la géographie prioritaire sont :

Secteur Ruffins- Théophile Sueur – Coli – Montreau Le Morillon : ensemble du secteur
Secteur Bel Air – Grands Pêcheurs – Renan / Murs à Pêches Paul Signac : quartier Bel Air Grands Pêcheurs
Secteur La Noue-Clos Français / Villiers Barbusse : quartier La Noue Clos Français
Secteur Branly Boissière Ramenas : ensemble du secteur en dehors de la zone d'activités
Secteur Centre Ville : cité de l'Espoir, cités Jean - Moulin et RIVP, rue de la Fédération, cités Mandela, Marcel Paul et Berthelot
Secteur Bas Montreuil : périmètre comprenant une partie des trois quartiers (voir cartes sur document CUCS)

Pour plus de précisions sur la géographie prioritaire du CUCS de Montreuil, vous pourrez vous reporter aux pages 16 à 19 du document consultable sur www.montreuil.fr

3. S'inscrire dans les thématiques du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009

Les 7 thématiques sont :

- Emploi, insertion, développement économique
- Education- jeunesse
- Prévention –sécurité
- Intégration
- Santé
- Citoyenneté
- Habitat et cadre de vie

L'emploi et l'éducation sont les deux thématiques prioritaires, **le public des jeunes de 12 à 25 ans** est le public prioritaire des actions à mener.

4. Correspondre aux orientations 2011 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale

4.1 Orientations thématiques spécifiques

Maintien de l'effort sur les thématiques et publics prioritaires :

Education-jeunesse :

- Actions de soutien à la fonction parentale : accueil, information, orientation des parents, en favorisant l'accès aux droits et les initiatives permettant les échanges entre les enfants et les parents et entre les parents et l'institution scolaire
- Actions favorisant l'intégration scolaire des élèves non francophones
- Actions favorisant l'accès aux loisirs, au sport et à la culture : en développant l'offre de loisirs existante et en l'adaptant aux difficultés des publics; en permettant aux enfants et aux jeunes d'être des acteurs de la vie locale
- Actions d'accompagnement éducatif à caractère collectif
- Actions favorisant la responsabilisation et l'autonomie des jeunes par l'exercice d'une citoyenneté active
- Actions visant à pacifier les relations entre jeunes et entre jeunes et adultes, portant notamment sur la gestion de la violence et le rappel à la règle

Emploi – insertion-développement économique

- Actions favorisant la mise en réseau des acteurs et la cohérence des parcours des bénéficiaires
- Actions en direction des jeunes non touchés par le service public de l'emploi
- Actions articulant offres de service à la personne, formation et insertion professionnelle
- Actions d'accompagnement à la création d'entreprise sous des formes innovantes relevant de l'économie sociale et solidaire
- Actions permettant de lever les freins à l'emploi liés à la mobilité (covoiturage, garage associatif, formations innovantes au permis de conduire, microcrédits...) et à la garde d'enfants (horaires adaptés, garde d'urgence, ...)

Développement des actions en direction du public jeune :

- Actions d'accompagnement des périodes de transition enfance-adolescence et adolescence-âge adulte
- Actions d'accompagnement social global des jeunes adultes (logement, insertion professionnelle...)

Autres thématiques :

Développement des actions en faveur de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie par la gestion urbaine de proximité

- Actions permettant de lutter contre les phénomènes d'occupation de l'espace public et des lieux d'habitat collectif par la médiation sociale, afin de résoudre les conflits d'usage et de favoriser le lien social
- Actions prenant pour support les transformations de l'espace urbain - travaux sur le bâti et l'espace public- afin de favoriser l'insertion professionnelle (chantiers d'insertion...)
- Actions visant l'implication et la concertation des habitants dans la conception et la réalisation des aménagements urbains

Santé :

- Actions visant la prévention et la prise en charge des conduites addictives selon une approche globale et territoriale (*cette orientation concerne également la thématique prévention-sécurité*)
- Actions d'éducation à la santé
- Actions favorisant l'accès à la santé (prévention, droits, soins) pour les publics en situation de vulnérabilité sociale (jeunes, migrants, habitants de logements insalubres...)
- Actions de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et de promotion de l'activité physique

Prévention-sécurité :

- Actions d'aide aux victimes de violences et d'accès aux droits renforçant l'écoute, l'accueil, l'accompagnement et l'orientation sur des territoires éloignés des permanences existantes (Ramenas Léo Lagrange / Branly Boissière, La Noue Clos français / Villiers Barbusse, Bel Air Grands Pêchers – Renan/Murs à Pêches Paul Signac)

Citoyenneté :

- Actions favorisant la participation des personnes en situation de fragilité ou d'exclusion à la vie citoyenne (information, mobilisation, valorisation et accompagnement des initiatives) et améliorant la prise en compte de la parole de ces habitants
- Actions favorisant les solidarités entre générations et la participation des personnes âgées isolées à la vie collective

Intégration :

- Actions visant l'harmonisation des pratiques et la facilitation des parcours des apprenants, par la mise en réseau des acteurs participant à l'apprentissage de la langue française et des codes sociaux
- Développement des actions pour accroître les liens entre les habitants des quartiers prioritaires et les résidents des foyers de travailleurs migrants ou les personnes issues de la communauté rom

4.2 Orientations thématiques transversales

Culture :

- Actions facilitant l'accessibilité et la promotion de la culture auprès des publics qui en sont éloignés
- Actions permettant l'appropriation par les habitants de divers médias comme moyen d'expression artistique et vecteur de lien social (films témoins, journaux de bord des quartiers, ...)
- Actions permettant la promotion de la culture auprès des jeunes, en tant que pratique fédératrice et mobilisatrice sur les quartiers prioritaires
- Actions favorisant l'expression culturelle dans les quartiers et le développement culturel des territoires

Développement durable

- Actions d'éducation et de sensibilisation permettant l'appropriation collective des questions de propreté et d'amélioration du cadre de vie
- Actions de lutte contre la précarité énergétique
- Actions de promotion des économies de fluides
- Actions de sensibilisation à la consommation responsable et au tri des déchets
- Actions relatives à des projets d'auto-éco-construction
- Actions de promotion et développement de la biodiversité

Prévention et lutte contre les discriminations

- Actions favorisant la mixité sociale et le respect de l'altérité
- Actions favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes et la mixité de genre
- Actions de lutte contre les rapports sexistes et l'homophobie
- Action de lutte contre les discriminations dans les domaines de l'emploi et du logement

4.3 Orientations méthodologiques

Les porteurs de projets d'un même territoire sont encouragés à construire des projets collectifs.

5. Constitution des dossiers, calendrier et modalités d'examen des projets

5.1 Constitution des dossiers et calendrier

Situation du porteur de projet	Documents à retourner complétés	Date de retour des documents à la mission « politique de la ville »
Pour un renouvellement	Dossier de demande de subvention CERFA N° 12156-03, fiche annexe 2011 et fiche bilan 2010- Ne pas oublier de fournir un bilan, même provisoire, de l'action menée en 2010	Vendredi 03 décembre 2010
Pour une action nouvelle	Dossier de demande de subvention CERFA N° 12156-03, fiche annexe 2011 <i>Facultatif : tout document d'information complémentaire.</i>	Vendredi 03 décembre 2010

Tous les dossiers devront se conformer à la fiche 5 du dossier CERFA, relative au descriptif des pièces à joindre en fonction de la situation du porteur de projet.

Ne seront acceptés que les dossiers CERFA 12156-03 originaux (pas de copies ni de dossiers scannés).

Nous attirons votre particulière attention sur la nécessité du relevé d'identité bancaire ou postal à jour pour la bonne suite du dossier.

Le descriptif des projets devra obligatoirement comporter des indicateurs d'évaluation des actions, notamment des indicateurs de comparaison permettant de mesurer l'impact de l'action entre sa date de début et date de fin.

5.2 Modalités d'examen des projets

Les dossiers seront instruits par la Ville de Montreuil, ainsi que par les services de l'Etat et des autres institutions partenaires du CUCS (cf liste des interlocuteurs en partie 8)

Pour les actions nouvelles, une commission locale inter-partenaire recueillera des informations complémentaires sur les dossiers auprès des porteurs de projets.

Un comité technique finalisera l'instruction des dossiers et préparera les décisions de l'Etat et de la Ville de Montreuil, relatives à la validation de la programmation début 2011.

6. Retrait des dossiers

Les documents à remplir sont disponibles sous format Word :

- Sur le site www.montreuil.fr
- Par courriel : (cf coordonnées ci-dessous)
- auprès de votre interlocuteur habituel de la Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale
- auprès du secrétariat de la mission « politique de la ville ».

7. Envoi des dossiers

Les formulaires sont à retourner remplis et signés **pour le vendredi 03 décembre 2010**, en autant d'exemplaires originaux que de financeurs sollicités :

Par voie postale :

Hôtel de Ville - Direction Citoyenneté, Politique de la Ville, Jeunesse et Vie des quartiers – Place Jean Jaurès – 93105 Montreuil Cedex

OU

Par dépôt au secrétariat de la mission Politique de la ville :

- Jusqu'au vendredi 03 décembre inclus, de 9h à 17h :

Immeuble Cap Horn – 51-63 rue Gaston Lauriau - 93100 Montreuil
Bâtiment A - Rez de Chaussée gauche

ET

Par voie électronique au secrétariat de la mission Politique de la ville :

claudine.bonin@montreuil.fr

8. Interlocuteurs thématiques et territoriaux

ETAT/ACSE :

**Bureau de la politique de la
ville de Bobigny**

Joëlle SCHMITT
joelle-schmitt@seine-saint-denis.gouv.fr

VILLE DE MONTREUIL, Mission « politique de la ville » : (secrétariat 01 48 70 66 35)

**Chef de Projet Politique de la
Ville**

Isabelle MOULINIER
isabelle.moulinier@montreuil.fr

**Secrétaire de la mission
Politique de la ville**

Claudine BONIN
claudine.bonin@montreuil.fr

RESPONSABLES DE SECTEUR (REFERENTS TERRITORIAUX) :

**Quartiers du Bas Montreuil-
République/Etienne Marcel-
Chanzy/Bobillot**

Marion THIBAUT
marion.thibault@montreuil.fr

**Quartiers Bel Air – Grands
Pêcheurs – Renan / Murs à
Pêches – Paul Signac**

Marianne BRUNHES
marianne.brunhes@montreuil.fr

**Ramenas – Léo Lagrange /
Branly –Boissière**

Corinne AVIGNON
corinne.avignon@montreuil.fr

**Quartiers La Noue -Clos Français
/ Villiers -Barbusse**

Dominique MADEC
dominique.madec@montreuil.fr

**Ruffins – Théophile Sueur – Coli
– Montreau – Le Morillon**

Rogdy DERDER
rogdy.derder@montreuil.fr

**Solidarité – Carnot / Centre Ville
/Jean Moulin - Beaumonts**

Jérôme PILLON
jerome.pillon@montreuil.fr

REFERENTS THEMATIQUES :

**Directeur Tranquillité publique
(thématique Prévention-sécurité)**

Denis HOCHARD
denis.hochard@montreuil.fr

**Responsable du service lutte contre
les discriminations et intégration**

Dahbia BOUKHANEF
dahbia.boukhanef@montreuil.fr

Coordinatrice Atelier Santé Ville

Nathalie JEGOU
nathalie.jegou@montreuil.fr
Frédérique MAROSELLI
frederique.maroselli@montreuil.fr

**Responsable du service
développement de l'emploi**

Danièle RODITI
daniele.roditi@montreuil.fr

**Responsable du service médiation
sociale**

Malika LATRECHE
malika.latreche@montreuil.fr

Chargé de mission citoyenneté

Pierre SERNE
pierre.serne@montreuil.fr

**Directeur de la mission lutte contre
les discriminations**

Panayotis SAMARAS
panayotis.samaras@montreuil.fr

**Directrice environnement et
développement durable**

Emmanuelle ROGGERI
emmanuelle.roggeri@montreuil.fr

Responsable du service jeunesse

Sophie NGUYEN
sophie.nguyen@montreuil.fr

**Responsable du Programme de
Réussite Educative**

Amos WAINTRATER
amos.waintrater@montreuil.fr

Responsable du service culturel

Patrick CABUCHE
patrick.cabuche@montreuil.fr

AUTRES PARTENAIRES :

Conseil Général :
Cellule politique de la ville

Sébastien FREYBURGER
sfreyburger@cg93.fr

Conseil Régional :
**Unité société – animation sociale
des quartiers-sécurité**

Isabelle VAGNER
isabelle.vagner@iledefrance.fr